

GOUVERNANCE : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023

Bureau composé (de 5 à 7 membres)	
Vanessa Bournel	Présidente
Guy Loudière	Trésorier
Sophie Douvry	Secrétaire
Conseil d'administration (26 membres)	
Collège des Collectivités Territoriales et EPCI	5 représentants élus, de la Communauté Urbaine d'Alençon 1 représentant élu de la Communauté de Communes du Bocage Carrougien 2 représentants élus de la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe 1 représentant élu de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne 1 représentant élu du Conseil Régional 1 représentant élu du Conseil Départemental
Collège des Administrations et Établissements Publics	Madame ou Monsieur le Directeur de la DDETSPP 61 ou son représentant Madame ou Monsieur le Directeur de l'Inspection Académique ou son représentant Madame ou Monsieur le Directeur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou son représentant Madame ou Monsieur le Directeur de France Travail ou son représentant
Collège des Partenaires Économiques et Sociaux	1 élu ou son représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie 1 élu ou représentant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Orne 3 élus représentants des organismes patronaux désignés par le collège ad-hoc en Assemblée Générale (actuellement CPME, MEDEF, UMIH) 2 représentants des organisations syndicales des salariés représentatifs
Collège des Associations	4 représentants des associations élus par le collège des associations en Assemblée Générale (actuellement La Régie des Quartiers Alençonnaise, AGIR, Centre Social Édith Bonnem, COALLIA)
Représentant des salariés	1 représentant salarié élu avec une voix consultative

La Présidente associe le Directeur de la Mission Locale aux travaux du Conseil d'Administration